Lettre ouverte à Jonas KOUDENOUKPO

LE FARDEAU DE LA HAINE

(par Constantin AMOUSSOU)

Monsieur Jonas Koudénoukpo,

A l'effet de vérifier si les faits de viol portés contre ma personne sont ~~vérifés~~ avérés, l'Office central de protection des mineurs (OCPM) a instruit la supposée victime et son père aux fins d'une consultation médicale.

Le commissaire de l'OPCM, inspecteur en charge du dossier, les a orientés vers les services compétents en la matière et agréés par l'Etat.

Les examens médicaux ont eu lieu dans un délai de moins de 24h à compter de l'heure d'arrivée de la supposée victime, accompagnée de son père, à mes bureaux.

Prévenus des dispositions à prendre en pareille circonstance, les plaignants ont pris le soin, et l'ont certifié, d'avoir privé la supposée victime de toilette intime et d'avoir ainsi préservé le terrain des opérations de la moindre altération.

C'est donc dans les conditions optimales d'intégrité que les diligences médicales ont été faites et voici, en deux lignes, les grandes conclusions:

1/ Au terme des examens effectués, il n'a pu être relevé un indice de pénétration ni des lésions, ni de frottements; pas le moindre résidu de sperme n'a pu être prélevé; pas la moindre trace de sang; et donc pas de rapport sexuel à la date de référence;

2/ L'examen des parties génitales de la supposée victime révèle, par ailleurs, une personne ayant, depuis longtemps, des rapports sexuels fréquents.

Cette pièce, à elle toute seule, parle plus éloquemment que toutes autres démons-

Scanné avec CamScanner

trations ; et si vous étiez une personne honnête, vous vous seriez confondu en excuses, et auriez pu sauver la face, avec le crédit d'avoir été manipulé par le sieur Pierre Mathieu YAKPETCHOU qui n'aurait, en cette matière, pas créé de précédent, ayant, selon des indices plus que concordants, pris l'habitude de manipuler sa fille, depuis qu'elle n'avait que dix (10) ans.

Monsieur Jonas Koudénoukpo,

A la suite du rapport d'expertise médicale qui a fait tomber, en une fraction de seconde, la montagne de mensonges que vous avez échaffaudée pour abattre une personne que vous tenez en inimitié depuis dix (10) ans, j'aimerais vous poser les questions suivantes :

1) Savez-vous que la rentrée académique 2025-2026 (celle qui vient de commencer) est la troisième année consécutive que la fille de M. YAKPETCHOU ne va plus à l'école ?

Si vous le savez, pourquoi aviez-vous publié que cette fille n'avait pas commencé les classes depuis la rentrée sous prétexte d'un traumatisme lié à un viol fictif que le rapport d'expertise médicale a balayé avec autorité ?

Si vous ne le savez pas, êtes-vous fier du mouton dont vous avez l'air, de vous laisser ainsi tromballer tel un niais dans un labyrinthe où chaque nouvelle pièce ne fera que révéler l'aveugle haine décennale qui détermine votre acharnement contre ma personne ?

2) Supposons que vous fussiez cet homme qui, à 17 ans, engrosse une fille de troisième qui dut abandonner les classes et accouche, puis élève le nouveau-né dans la maison de son père - le nouveau-né, une fille qui, avant de vous avoir rejoint après la classe de 6ème, avait, déjà une vie sexuelle que n'aura fait que s'intensifier (si l'on croise les aveux du père avec les résultats de l'expertise médicale), alliez-vous faire descolariser cette fille à douze (12) ans pour consacrer sa vie à l'animation d'une

Scanné avec CamScanner

page Facebook?

3) Diriez-vous devant le Procureur de la République que cette fille est élève en classe de troisième; avant de reconnaître sous l'assaut des questions de l'avocat de la défense que vous l'avez déscolarisée en classe de 4ème; que vous n'aviez même pas pu patienter qu'elle finisse cette année scolaire?

4) La laisseriez-vous se photographier et enregistrer des vidéos, déguisée en femme enceinte qu'elle publierait sur la fameuse page créée en son nom, alors qu'elle n'a que dix (10) ans?

5) Prendriez-vous l'habitude de lui acheter des pilules contraceptives de votre propre poche? C'est bien ce que ce père prétend avoir fait.

6) Si c'est au hasard de ~~discussion~~ de discussions sur la vie sexuelle que vous avez appris qu'elle avait perdu sa virginité depuis Mathusalem et avez compris qu'elle était très active sexuellement, seriez-vous capable de l'amener à un rendez-vous avec un inconnu et organisé votre absence trois fois durant la séance?

Tous ces éléments qui ne relèvent pas de la fiction sont des éléments détails authentiques du sujet dont vous vous êtes fait le porte-flambeau, me décrivant sous les airs d'un cruel prédateur sexuel.

Et comme il vous faut toujours en rajouter, sans considération pour les pièces officielles, vous avez placardé: Constantin AMOUSSOU placé sous mandat de dépôt pour "vol aggravé".

Il paraît que la maladie de la honte est une pathologie incurable.

Durant ces dix (10) dernières années, examinant votre cas et m'étant hasardé à une autopsie de votre système nerveux, j'ai buté sur ce que la zoologie appelle un cul-de-sac épidémiologique; et j'ai dû renoncer à l'entreprise de vous trouver un remède.

Vous n'êtes pas seul!

Scanné avec CamScanner

Un ami m'a fait prendre connaissance des déjections d'une gouvernance basée, elle aussi, chez l'Oncle Sam.

Est-ce à moi de penser que l'injection de produits gonflants dans les fesses ferait pousser des neurones dans le cerveau?

A chacun de vous, je veux dire que même si le mensonge se propage à grosses enjambées et étend son emprise sur la cité, c'est à petites foulées qu'il est rattrapé par la vérité.

C'est pour cela que face à vous tous, pétrisseur de déjections, déterminé à salir mon nom et mon image, comme Ulysse, je me frappe le thorax et cette chanson retentit: « Tu vas tenir, mon cœur; contre chienneries plus forte, tu as déjà tenu », Homère, L'Odyssée.

Constantin AMOUSSOU

Prison civile d'Agbajgbo, le 02 octobre 2025

Scanné avec CamScanner